

Adresse de toutes correspondances hors adhésions

Jacques CÉVOST

6 Route du Petit Chaillot
45530 VITRY-AUX-LOGES

☎ 02.38.59.49.83

La Chapelle : 04.50.73.37.75 (vac scol zoneB)

Courriel : info@aarca74.com

Siège social : BAKOUA A
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

INTERNET : <http://www.aarca74.com/>

A.A.R.C.A.

N°2011-2

Sommaire

- 1 Compte-rendu de l'AG de la FARSM
- 2 Infos : du côté de la Chapelle
- 3 Reportages : La Fruitière, les colombes de Jo Crépy
- 4 Infos diverses, la revue de presse de Nicolas
- 5 Actualité, la vie de l'AARCA
- 6 Le concours-photo 2012



Photo mystère : Où a été prise cette photo ? (solution page 6)

Infos été 2011

L'assemblée générale de la Fédération des Associations de Résidents de montagne

s'est déroulée à Chamonix le 3 août. L'AARCA y était représentée par Jacques Cévest et Bruno Ballarini.

Il y a été question de la préservation de la montagne « espace naturel » avec l'intervention de l'association Mountain Riders qui mène des opérations de nettoyage de la montagne et de sensibilisation aux « éco-gestes » en diffusant notamment des packs d'information pour les loueurs afin de sensibiliser les locataires au tri des déchets et au maintien d'une montagne propre.

La fédération est intervenue contre deux projets de loi visant, l'un à réduire la possibilité d'intervention des associations dans la contestation des autorisations d'urbanisme et l'autre à autoriser l'utilisation des pistes à tous les véhicules motorisés. Ces deux projets n'ont pas été présentés au vote pour l'instant.

Plusieurs stations sont confrontées à des projets gigantesques de constructions de résidences de tourisme. Les associations locales suivent de près ces dossiers.

Plusieurs ont, comme la Chapelle, du mal à conserver leur cinéma. Il faut souvent une intervention publique pour maintenir le service. Espérons que le passage à la 3D, nécessitant de nouveaux équipements, ne sera pas un coup fatal aux petites salles qui sont un vrai besoin en moyenne montagne.

<http://www.federation-associations-residents-stations-montagne.fr/>



Notre partenaire

Du côté de la Chapelle

Comme chaque semestre, Bernard Maxit, maire de la Chapelle a bien voulu recevoir le président de l'AARCA pour un tour d'horizon et un échange sur les projets en cours.

Traversée du village : L'architecte a travaillé surtout sur la requalification de l'espace public et des stationnements. Une première esquisse va servir de document de travail et de négociation avec les riverains. Il propose un rond-point au carrefour de la départementale et de la route du Crêt-Béni. Cette possibilité offerte par l'acquisition du terrain nécessaire par la commune nous semble intéressante, à la fois pour désengorger la route au retour des pistes, sécuriser l'accès pour ceux qui tournent à gauche en venant du village et ralentir les véhicules dans les deux sens dans ce secteur fréquenté par de nombreux piétons, dont beaucoup d'enfants.

D'autre part, un autre rond-point pourrait voir le jour à moyen terme à la Panthiaz, permettant une meilleure sortie du parking et la création d'une voie de desserte des terrains constructibles de la côte.

- La Chapelle est passée à la **TNT**. Pour votre prochain séjour, prévoyez l'acquisition du décodeur qui vous permettra de continuer à recevoir les images.

- Le fonctionnement du **foyer nordique de la Panthiaz** sera reconduit, permettant de découvrir le ski de fond et le biathlon.

Tel : 04.50.73.69.64 / 06.47.64.92.13 - arthur.nordic-abondance@orange.fr

- Le dossier pour une **retenue collinaire** au Crêt-Béni (45 000m³), plus modeste que celle envisagée au lac de Perthuis, est en cours d'instruction. Les travaux pour l'amélioration de l'enneigement artificiel sont en cours, aussi bien sur la partie haute du domaine de Braitaz que sur les Prés au Crêt-Béni.

- Comme évoqué lors de l'AG de décembre, une piste bleue permettant aux skieurs débutants de descendre de Clos-Baron et de la Combe sans passer par la route pourrait être tracée sans trop de travaux. L'itinéraire définitif n'était pas validé en août. Pour ceux qui attendent toujours la piste noire, le tracé de l'ancien télésiège ayant été dégagé, la voie sera libre pour peu que l'enneigement soit suffisant. Les jeunes de la Chapelle montreront sans doute le chemin.

- Les **captages d'eau potable** de Chevenne et de Barboté vont bénéficier d'un périmètre de protection afin de garantir la qualité de l'eau distribuée.

- Un projet de bâtiment multifonction **école crèche cantine** est à l'étude

- Une aire d'accueil pour camping-cars va être installée.

- La réflexion pour la création d'une communauté de communes est lancée (rappelons que cette collectivité devra être créée avant mi-2013).

Jacques Cévest a soulevé la difficulté du tri sélectif pour les résidents et les touristes. En effet, les modalités de tri diffèrent d'une collectivité à l'autre. Les vacanciers sont donc souvent désemparés. Les immeubles n'ayant pas été conçus pour cette pratique, la qualité du tri est déplorable. Ces caractéristiques pourraient être intégrées pour une meilleure information des usagers et une redéfinition des modalités de tri afin d'améliorer les choses.

Au syndicat intercommunal (SICVA):

Sentiers en bords de Dranse

Les travaux d'aménagement ont débuté mais il reste à acquérir les dernières parcelles soumises à la Déclaration d'Utilité Publique, dont 20 à la Chapelle.

Les transports en navette

Ce mode de transport a du succès, notamment auprès des jeunes à qui il permet plus de mobilité et de varier les lieux de ski. Cependant, le résultat est perfectible, notamment pour les groupes. La circulation des voitures reste importante, celle-ci génère les problèmes que nous connaissons, notamment au niveau du stationnement dans le centre des stations.

La liaison routière entre Aigle et Abondance (**Buski**) permettant d'assurer les correspondances avec les trains qui relient la Suisse avec la région parisienne n'a peut-être pas eu la publicité ni le succès mérités. Cependant, elle sera reconduite pour l'hiver 2011/2012.

Charte paysagère

Le syndicat cherche à élaborer une charte paysagère pour la vallée. L'AARCA était invitée à participer à la première réunion concernant l'habitat et les déplacements. Malheureusement la date du 10 mai ne nous a pas permis d'être présents.

Un premier diagnostic concernant principalement les zones de fond de vallée a été élaboré. Bon nombre de problèmes à solutionner ont fait l'objet de débats au cours de nos assemblées (circulation, esthétique des constructions, dépôts sauvages en entrée de village, publicité invasive, ...).

Nous ne pouvons donc que nous réjouir de l'élaboration de cette charte et espérons pouvoir participer aux prochaines réunions.



**CONCOURS PHOTO 2012 :
RÈGLEMENT SIMPLIFIÉ**

L'Association Amicale des Résidents de la Chapelle d'Abondance organise chaque année un concours photo mettant en valeur les richesses de la vallée d'Abondance. Pour participer à ce concours, il suffit de s'acquitter de la somme de 5 euros par inscription et par photo (voir bulletin d'inscription ci-joint). Chaque participant pourra envoyer 2 photos au maximum, 1 seule pourra être primée et se voir attribuer un lot. Le jury est composé de professionnels de la photo et de membres de l'AARCA

Le concours débute le 1er juillet 2011 et se termine le 15 août 2012 date limite des envois (le cachet de la poste faisant foi). Il est ouvert à tous les photographes non professionnels.

PRINCIPE DU CONCOURS PHOTO :

Le participant fera parvenir à l'adresse suivante :
**AARCA Concours photo
Chez Monsieur Bertrand GUFFROY
La Ville du Nant
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE**

un tirage sur papier photo format 10x15 au moins à 13x19 maxi et le fichier numérique correspondant avec une très bonne résolution pour pouvoir agrandir la photo (CD). Le format APS sera refusé.

Le support numérique ne contiendra que la photo participante (ou les 2).

Photos prises uniquement dans la VALLÉE D'ABONDANCE avec un petit mot expliquant où a été pris le cliché (un indice doit permettre d'identifier le lieu de la prise de vue).

Les tirages et supports seront rendus à l'issue du concours. **L'auteur autorise l'AARCA à agrandir, publier et exposer ses photos sans prétendre à rétribution.**

Adresse : concours photo uniquement
AARCA Concours photo
Chez Monsieur Bertrand Guffroy
La Ville du Nant
74360 La Chapelle d'Abondance



Siège social : BAKOUA A
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE
www.aarca74.com

**CONCOURS PHOTO 2012
«Les sentiers de la vallée d'Abondance»**

BULLETIN D'INSCRIPTION : 1 bulletin par photo

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **LOCALITE :** **Pays :**

Téléphone : **Courriel :**

Résidence éventuelle dans la Vallée D'Abondance :

Je joins à ce bulletin : 1) 1 photo papier développée ou 1 tirage numérique imprimé **sur papier photo** au format 13x19 maxi.

2) le fichier numérique (CD) ne comportant que la (ou les) photo participante.

3) La somme de 5 euros **par photo**, chèque à l'ordre de l'AARCA (débité après la réunion du jury)

Titre, description de la photo et du lieu dans La Vallée d'Abondance où le cliché a été pris :

J'ai pris connaissance du règlement et

J'autorise l'AARCA à agrandir, publier et exposer mes photos sans prétendre à rétribution.

Vous pouvez reproduire ce bulletin autant que nécessaire

Date et Signature

Reportages

Nos reporters amateurs sont allés à la rencontre de personnages attachants qui maintiennent des traditions savoyardes dans la vallée. Vous pouvez, vous aussi nous transmettre vos reportages sur les curiosités locales, nos colonnes vous sont ouvertes.

La Fruitière de la Chapelle



La fruitière de la Chapelle, une adresse à ne pas manquer

Après avoir failli disparaître, la Fruitière de la Chapelle, dont les locaux ont été rachetés puis rénovés par la mairie, a été reprise par M Joël Bouvier et son fils en 2008.

Les « fruitières » sont des coopératives, qui aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, ont permis aux petits producteurs la mise en commun de leur lait pour la production de fromage (Reblochon, Abondance, Comté, ...).

Celle de la Chapelle a regroupé jusqu'à 70 sociétaires avant le déclin et l'arrêt de la fabrication du fromage.

Joël Bouvier, 55ans de passion pour son métier de fromager, nous accueille dans les locaux rénovés.

Aussitôt, le ton est donné, la reprise de la Fruitière en 2008 avec son fils a été un coup de cœur. Déjà à la tête de celle de Bogève en Vallée Verte, il n'a pas pu laisser à l'abandon l'outil qu'avait réhabilité à grands frais la mairie de la Chapelle. Il dirige donc les deux ateliers.

Si l'objectif est le même qu'à la création, valoriser le lait des petits producteurs, le fonctionnement est un peu différent, la fruitière achète le lait à prix et volume garantis aux agriculteurs locaux, une sorte de commerce équitable de chez nous.

Les 63 éleveurs concernés (dont 7 à la Chapelle) produisent environ 7 millions de litres de lait dont plus des ¾ sont transformés en Reblochon et moins d' ¼ en abondance.

Joël Bouvier nous détaille ensuite toutes les étapes qui président à la fabrication du délicieux fromage que nous apprécions tous. Toutes ces étapes doivent être d'une précision absolue pour garantir la qualité et la constance du produit.

Depuis le chauffage à 32°, puis le caillage et le décaillage, jusqu'à la mise en moule, le pressage et le démoulage, le chef fromager impose son savoir et son expérience.

Le fromage est ensuite saumuré puis séché dans la cave dont l'humidité est contrôlée en permanence.

L'Abondance peut être vendu au bout de 101 jours, mais à la Fruitière de la Chapelle, on préfère attendre 4 mois pour qu'il soit à point.

Après avoir parcouru le circuit du fromage, du lait cru au séchage, vient le moment tant attendu où nous dégustons une meule d'Abondance produite au mois d'octobre. D'un commun accord, les visiteurs la trouvent excellente. Nous ne sommes pas les seuls puisque l'Abondance de la fruitière a obtenu une médaille au salon de l'agriculture de Paris.

La fruitière fabrique aussi du Reblochon, des Tommes, du fromage à raclette, la Meule des Portes du Soleil et du beurre. Les autres fromages vendus au magasin proviennent de petits fromagers avec qui la Fruitière a des accords de commercialisation réciproque.

Une visite à programmer et une bonne adresse pour la qualité des produits... A consommer sans modération



Joël Bouvier dans sa cave

Les colombes de Jo Crépy



De toutes tailles ...pour tous les goûts

Donnant volontiers un coup de main pour servir le vin chaud les soirs de slalom ou de descente aux flambeaux, Jo Crépy, retraité au Ryz, est bien connu à la Chapelle.

Il a bien voulu nous dévoiler son jardin secret, le bois qu'il taille avec passion et avec ...son Opinel.

Vous l'avez compris, Jo façonne dans des morceaux d'épicéa choisis avec soin ces magnifiques colombes qui font le charme de la Vallée d'Abondance.

A l'origine taillées par les bergers pendant les soirées d'hiver, elles étaient considérées comme des porte-bonheur dans les chalets. On les retrouve dans beaucoup de pays de montagne de l'arc alpin ou d'Europe de l'est et même au Canada.

Nous retrouvons Jo Crépy dans son atelier tout entier dédié à sa passion. En fendant méticuleusement le bois maintenu humide pour être plus facile à travailler et moins cassant, il tire une à une les plumes qu'il écartera ensuite pour ouvrir l'aile. Concentré sur la tâche, Jo Crépy décrit cependant méthodiquement la fabrication quasi immuable de l'oiseau.



La fente du bois pour obtenir les plumes, une à une.

Il faut deux morceaux d'épicéa sans noeud, un pour le corps et un deuxième pour les ailes qu'on glissera dans une fente du premier après avoir ouvertes une à une les plumes pour donner sa grâce à l'oiseau. Ce n'est qu'après séchage qu'il donnera une touche finale au corps par un ponçage manuel et un petit point au pyrograveur pour l'œil.

Les colombes peuvent mesurer de 3 à 30cm d'envergure, la technique est la même. Il faut compter près de trois heures de travail pour obtenir un bel oiseau à partir du bois brut.

Son Opinel fait aussi sortir de l'épicéa des chardons, des edelweiss, des cannes et autres objets de décoration qui couvrent les murs de l'atelier.

JO Crépy, chalet Le Mélody, Route du Ryz



Une jeune « apprentie » montre sa première réalisation, ... plutôt encourageante pour un début.

L'Echo de la Vallée

Vendre, acheter, louer, donner, perdu, trouvé, offre et demande d'emploi...

L'Echo de la Vallée le 1er journal gratuit de la Vallée d'Abondance vous ouvre son site internet pour passer toutes les annonces que vous vous voulez, même avec des photos (format jpeg, png)

<http://www.echodelavallee.com/>

Le saviez-vous ? Ces petits objets que nous laissons parfois tomber sur les pistes y sont pour longtemps...

Temps de dégradation de quelques produits laissés dans la nature :

Mouchoir en papier: 3 mois

Pelure d'oranges: 6 mois

Mégot avec filtre: 1 à 5 ans

Chewing-gum, papier de bonbons: 5 ans

Canette d'aluminium: 10 à 100 ans

Stick à lèvres, briquet jetable: 100 ans

Bouteille plastique : 400 ans

Bouteille en verre : 4 000 ans

Pile ronde : 7 800 ans

Alors, pensons aux générations suivantes, triions, recyclons mais ne leur abandonnons pas ces marques de notre passage.

Observatoire départemental de Haute-Savoie

Comme chaque année, ce document publié par le Conseil général fournit des informations intéressantes sur le département.

La population, 738 020 habitants au 1^{er} janvier 2011, augmente de 9 400 habitants par an depuis 10 ans. Elle a doublé en 40 ans.

Le nombre de lits touristiques s'élève à 652 000 dont 62% en résidences secondaires. Il a augmenté de 40 000 en 5 ans. Mais le nombre de touristes a baissé de 11% depuis 2001.

En deux ans le revenu agricole a baissé de 34,4% contre 44,9 % dans l'ensemble de la France.

Le niveau de prix du logement est élevé (jusqu'à 5 500 €/m² en station pour un appartement neuf).

Tout le document sur :

<http://www.cg74.fr/download/site-principal/document/observatoire-departemental/presentation.pdf>

REVUE de PRESSE

depuis longtemps, L'AARCA souhaitait mettre en place une revue de presse afin de vous tenir mieux informés des nouvelles de la vallée. Merci à Nicolas Berthoux qui s'est attelé à cette tâche quotidienne et nous transmet ces informations.

Création de Handivaldabondance : Une association pour aider les personnes handicapées à pratiquer le ski, d'autres sports ou activités culturelles. Contact : Yohann Nourdin : 06.81.66.52.80

Élections Cantonales :

Il y avait 5 candidats dans la canton d'Abondance :

- Pascal Bel (Div Droite) Sortant
- Nicolas Rubin (UMP), maire de Châtel
- Jean-François Blanc (sans Et) Maire Adjoint à Abondance
- Philippe Renard (Parti de gauche)
- Sébastien Arnoux (FN)

C'est Pascal Bel qui a été réélu au deuxième tour avec 50,3% des voix devant Nicolas Rubin.

Le très bon score de pascal Bel dans les communes du bas de la vallée a fait la différence.

Le loup en Chablais

Le nombre d'attaques ayant baissé de chaque côté de la frontière, les Suisses ont accusé les Français de braconnage. Les Français réfutent cet argument et pensent plutôt que le groupe a été dispersé suite à la mort accidentelle de 2 loups (1 tué par un chasseur et 1 renversé par une voiture).

Festival international de gastronomie «neiges étoilées»

Les animations et concours de gastronomie organisés par Châtel Tourisme dans les Portes du Soleil au printemps, ont vu notamment la victoire de Sébastien Trincaz des Cornettes en catégorie « fromage d'Abondance », il a aussi obtenu le prix de l'originalité.

Bon sang ne saurait mentir...

Les récompenses au salon de l'Agriculture :

Les producteurs de fromage d'Abondance se sont à nouveau distingués. Parmi les 13 Abondance fermiers et 6 Abondance laitiers qui ont participé à ce concours, le Gaec le Géant (Châtel) remporte une médaille d'or ainsi que Corinne et Emmanuel David (Scea Barbossine).

La Fruitière de la Chapelle remporte une médaille de bronze en catégorie « laitier ».

La vache Udelle, d'Edmond Benand de La Chapelle d'Abondance, a gagné sa catégorie. Beauté, du Gaec Le Mont Chauffé et Bergère, du Gaec Mont-Chauffé ont également été récompensés

Les travaux de démontage du télésiège des

Rochassons ont commencé le 5 septembre. Construit en 1982, il sera remplacé par un 6 places débrayable pour Noël prochain.

- **La foire d'Abondance** des 1er et 2 Octobre verra la célébration du 120ème anniversaire de la race d'Abondance.

- **Le SIAC** (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais) qui coordonne la mise en place du futur Schéma de Cohérence Territoriale a désapprouvé la modification N°3 du PLU d'Abondance qui

permettait la construction de 250 logements et un d'Hôtel sur la plaine d'Offaz.

- Le devenir de la station d'Abondance est encore incertain. A cette heure, il n'est pas certain qu'elle fonctionne cet hiver

Activités de l'AARCA

En février, l'AARCA a organisé comme chaque année des journées découvertes des Portes du Soleil à ski au cours desquelles, jeunes et moins jeunes ont pu découvrir les noires d'Avoriaz dont la piste « Coupe du Monde » mais aussi le col des Portes du Soleil (le bien nommé) et le versant suisse du domaine. Ce sont de grandes journées bien remplies mais toujours aussi conviviales. A l'AARCA les activités sont transgénérationnelles, comme on dit. Il faut dire que le « papys » sont bien conservés.

En août, la météo ayant décidé d'arroser la sortie dès le départ sur le parking, les 23 marcheurs ont dû raccourcir le parcours. En compensation, ils ont rallongé la soirée à la ferme de Chaux Fleurie. C'est donc à la lumière des lampes de poche et du feu d'artifice que la petite troupe a quitté la famille Vuarand pour redescendre dans la vallée après un fameux berthoud.

Une expérience à renouveler !!



Qui a dit que les jeunes n'aimaient pas la montagne ?

Nos prochains rendez-vous

L'assemblée générale se déroulera, comme chaque année la dernière semaine de décembre. Nous remettons alors les prix du concours-photo 2011.

Vous recevrez d'ici là un autre bulletin, début décembre qui vous détaillera les dates de nos activités.

N'hésitez pas à nous contacter, l'AARCA a besoin de tous ses membres...

Avez-vous réglé le montant de votre adhésion 2011 ? Si ce n'est pas le cas, vous avez reçu un bulletin d'adhésion.

Complétez-le et adressez-le sans délai en joignant votre chèque de 15€ au nom de l'AARCA à:

M Albert MEYER 6, rue des Primevères 67380 LINGOLSHEIM. adhesion@aarca74.com

L'image mystère : photo prise en 1982 aux ardoisières de Châtel